

La déchetterie de Lure

Tél : 03.84.30.38.53

Attention, dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture.

Horaires

Eté :

1er mars au 31 octobre

Lundi au samedi 9 H - 12 H 14 H - 18 H

Hiver :

1er novembre au 28/29 février

Lundi au samedi 9 H - 12 H 13H30 - 17 H

Que pouvez-vous apporter à la déchetterie ?

*Pour faciliter vos dépôts, vous pouvez classer préalablement vos déchets par catégorie.
Le gardien de déchetterie vous conseillera pour trier vos déchets dans les bennes.*

Ce que vous pouvez vous apporter à la déchetterie :



MÉTAUX

MÉTAUX

(vélos...)

Facilement recyclables chez les ferrailleurs.



PAPIERS / CARTONS

CARTONS

Pensez à mettre les cartons bien à plat.



TOUT-VENANT

TOUT-VENANT

(matelas, papier peint...)

Si vos meubles peuvent encore servir, pensez aux ressourceries.



DÉCHETS VERTS

DÉCHETS VERTS

(pelouse, branches)

Pensez au compostage dans votre jardin, vous fabriquerez un engrais biologique très efficace.



HUILES DE VIDANGE

HUILE MOTEUR

Le raffinage de 3 litres d'huile de vidange récupérée permet d'obtenir 2 litres d'huile neuve.



BOIS

BOIS

Le bois particulier (ârmatures de fenêtres, portes...) ou ne pouvant être broyé pour être composté, fait l'objet d'une collecte en vue d'une valorisation énergétique dans une benne spécifique.

ATTENTION
Ne sont pas acceptés

Les ordures ménagères qui doivent être présentées à la collecte traditionnelle.

Les fruits et légumes

Les cendres

La suie

Les médicaments qui sont récupérés par votre pharmacien. L'association CYCLAMED est agréée par les pouvoirs publics pour récupérer et valoriser les médicaments et les emballages. Les médicaments sont incinérés pour produire de la chaleur ou de l'électricité.



GRAVATS

(graviers, cailloux...)
Ne les mélangez pas avec des plastiques, du bois ou du plâtre qui ne sont pas des matériaux inertes.

GRAVATS / INERTES



HUILES VÉGÉTALES

Ne les versez pas dans les égouts, elles colmatent les conduites et perturbent le fonctionnement de la station d'épuration.
Elles servent à la fabrication de biocarburant.

HUILES DE FRIURE

Les cadavres d'animaux
vous pouvez vous adresser à un équarrisseur.

Les pneus spéciaux
les pneus poids lourds, agricoles, et professionnels



BATTERIES

Le plomb sera recyclé et l'acide sulfurique sera neutralisé.

BATTERIES



PNEUS NON JANTÉS

Seuls les pneus non jantés des particuliers sont acceptés.

PNEUMATIQUES

Les produits explosifs
vous pouvez rapporter les bouteilles de gaz dans une station-service.

Les produits radioactifs



PRODUITS MÉNAGERS SPÉCIAUX

(solvants, diluants, aérosols, batteries, piles, néons, huiles, peintures et autres produits chimiques...)
Gardez-les dans leur emballage d'origine afin que le gardien puisse les identifier. Ils seront traités dans un centre spécialisé.

SOLVANTS
DILUANTS



TEXTILES

En fonction de leur qualité, les textiles seront réutilisés ou recyclés en chiffon d'essuyage, carton.
Mettez-les dans des sacs pour les protéger de l'humidité.

TEXTILES

Les déchets contaminés
(seringues, pansements ...)

Les produits en amiante-ciment



PILES

Les piles contiennent souvent du mercure ou du cadmium. Elles seront traitées dans un centre spécialisé.

PILES
ET ACCUMULATEURS

DECHETS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE)



RÉFRIGÉRATEURS
CONGÉLATEURS



GROS
ÉLECTROMÉNAGER



PETITS APPAREILS
MÉNAGERS



ÉCRANS

Depuis 2007, les déchets sont repris dans le cadre du dispositif "un pour un" dans les magasins dès lors que vous achetez un nouvel appareil (eco contribution).

Cependant, le SYTEVOM collecte en déchetteries depuis cette même date, dans des bennes dédiées, les gros électroménagers froids (frigos...), hors froid (ordinateurs, téléviseurs...), les petits appareils ménagers (grille pain, radios...), dont vous souhaitez vous débarrasser en dehors des cas d'acquisitions nouvelles.

AUTRES COLLECTES

Vous pouvez également apporter à la déchetterie :

- les bouchons en liège
- les cartouches d'imprimante usagées
- les téléphones portables
- les livres
- les films radiographiques